

ARRETE N° 005963 /MINFOPRA/CAB/ DU 11 DEC 2017

portant admission des élèves en première année du cycle A de la Division de la Magistrature et des Greffes de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), au titre de l'année académique 2017/2018 pour le recrutement de cinquante cinq (55) Auditeurs de Justice.-

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME
ADMINISTRATIVE,**

- VU la Constitution ;
- VU la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics;
- VU le décret n° 94/199 du 07 octobre 1994 portant statut général de la Fonction Publique de l'Etat, ensemble les textes modificatifs subséquents ;
- VU le décret n°95/048 du 08 mars 1995 portant statut de la Magistrature et ses textes modificatifs subséquents, notamment le décret n°2012/188 du 18 avril 2012 modifiant et complétant l'article 11 (nouveau) du décret n°2004/080 du 13 avril 2004 ;
- VU le décret n° 2005/154 du 06 mai 2005 portant organisation de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, modifié et complété par le décret n°2012/154 du 6 mai 2012;
- VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- VU le décret n° 2000/696/PM du 13 septembre 2000 fixant le régime général des concours administratifs ;
- VU l'arrêté n°0004832/MINFOPRA du 10 octobre 2012 portant régime des études et de la scolarité dans la Division de la Magistrature et des Greffes de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;
- VU l'arrêté n° 002857/MINFOPRA du 20 juin 2017 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de **cinquante cinq (55) Auditeurs de Justice** à la Division de la Magistrature et des Greffes de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), au titre de l'année académique 2017/2018 ;
- VU le communiqué n° D1/22/312 du 17 novembre 2017 portant publication des admissibilités aux épreuves orales des concours d'entrée aux cycles « A » et « B » de la Division de la Magistrature et des Greffes, de la Division Administrative et de la Division des Régies Financières de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) au titre de l'année académique 2017-2018,

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont pour compter de la date de signature du présent arrêté, admis en première année du Cycle A de la Division de la Magistrature et des Greffes de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) en vue du recrutement de **cinquante cinq (55) Auditeurs de Justice** au titre de l'année académique 2017/2018, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite.

a) Section Judiciaire : trente-cinq (35) places.

N°	NOMS ET PRENOMS
1.	RAMATOU TANTINE
2.	ELA ABENKOU Caroline epse KOUM EWELE
3.	CHINDONG IYENYUI Cynthia
4.	NYINGCHIA Kimberly NCHUO
5.	ETONGUE NYAME Fanny
6.	NCHOKEH PEZUMBIA René MAKAZI
7.	DJOULAYATOU MOHAMADOU
8.	TCHAPGHEM Marie-Pascale
9.	NDOUTA Thérèse Monique
10.	ACHE EMMA ALHADJI EMMA ABDOULKARIM
11.	DOUDAN ROTA Michèle Aurelie
12.	DAawe GNASSAM
13.	MBARGA NAMA Joseph Stève Dawy
14.	EDJISNA Danielle
15.	NSOA Diane Carole Odette
16.	KOGEKOUA
17.	NTYAME Arthur Dukakis
18.	MUNONGO Alma BOKENGE
19.	FADIMATOU MAMOUDOU
20.	ZANG BIKORO Inès Sandra
21.	EVINI NDJIE Catherine Murelle
22.	NGUIAGAING METZEU Raissa
23.	AVA EMVOUTOU Marthe Florine
24.	Amandine Marie NGO NGUIMBOUS
25.	TCHATA Emmanuelle Muguet
26.	MEBA Hélène Charline
27.	AJABLEFEK NTEM FOMENKY
28.	GORMO KAOGA Cyrille
29.	NDOUMBE ETEKI Arnold Siegfried
30.	FOSSO MABE Natacha Carine
31.	NGOA ABESSOLO Cyprien
32.	MONKAM TIENTCHEU Francis Olivier
33.	HAMAN ADAMA SALI
34.	BELLE Sipora Philomène Larissa
35.	ONGBOUNE BOLE Line Dominique

Liste d'attente :

1. DEVAWISSA ZOURMBA
2. NGATSIBAI GANAVA
3. TIKU Claudia NDUM
4. BAYOMOCK FOU DA Joanne Kelly
5. VEFONGE Victoria ENANGA
6. NJINGUM Raitu YEAPANN
7. NGAMBANG AKOUMBA Rousselle

b) Section Administrative : dix (10) places

N°	NOMS ET PRENOMS
1.	BEKONO Yannick
2.	AWA YENANG Estelle Linda
3.	NGO TJABACK Catherine Flore
4.	MESSINA Gaetan Franck
5.	MOUZIE MOKO Rodrigue
6.	Laïla AMADOU
7.	KENDEM Modestine ZEMEKIE FORGHAB
8.	DJONREBA Simon
9.	Elysée Christel ZILLA MEBOUSSA
10.	AYUCK Samuel EBOT

Liste d'attente :

1. ASEKA ENGU Eloise
2. AHMADOU HAMADOU né le 12/10/1989
3. BANTOUA NGALEBANGO Roussel

c) Section des Comptes : dix (10) places.

N°	NOMS ET PRENOMS
1.	ALIMA Sandrine Aimée
2.	BELLAH NJOTEH
3.	ADAMOU né le 08/01/1989
4.	DEBBEDANG Sabine
5.	BOUM HYONG Yves Charlie Pierre
6.	NDIFOUA Dounia
7.	CHAFAH Melvis ANDRINGNYIWA
8.	ELOUNDOU NGONO Raphael
9.	MEKOK M'EVINA Sidoine Marius
10.	KENGNE TAMGHE Winnie Estelle

Liste d'attente :

1. MEKONGO MIMBOE Eric
2. MBUAGBOR Caroline TAKEM
3. ABEDIER Inès Aurore

Article 2 : Les intéressés bénéficient de l'indice 335 de la Fonction publique.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, LE
LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE
MICHEL ANGE ANGOUING



3